Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 7

Rubrik: Communiqués ; Convocations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communiqués - Convocations

GENÈVE

Société genevoise d'apiculture: Réunion mensuelle lundi **8 juillet** au rucher de notre collègue et ami M. Parea à la scierie de La Rippe, 1261 La Rippe.

Le président

VALAIS

Distribution des lanières d'Apistan

La **section de Sion** informe ses membres que les lanières seront distribuées les **18 et 24 juillet 1996** dès **19 h 30** au local du « stamm » (Chantovent, rue de la Dixence 19, Sion).

La collecte des bandes usagées est prévue les **18 et 24 octobre 1996**, même lieu, même horaire.

Société d'apiculture du district de Martigny: Chers membres de notre section, veuillez réserver la date du **dimanche 28 juillet** pour votre sortie annuelle.

Vous recevrez tous les détails par courrier. On vous attend très nombreux.

Votre secrétaire: ***M. Gabioud***

Rucher-école de Châteauneuf (Valais): Chers amis apiculteurs de la Suisse romande, grande première au rucher-école; cette fois nous vous attendons nombreux le **dimanche 7 juillet de 9 h à 11 h** pour une vente-échange de matériel apicole d'occasion. (Plus de renseignements au N° (027) 86 16 68, chez M. Jean-Marie Fornaz).

Les responsables

VAUD

Communiqué de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture, concernant la lutte contre le *Varroa Jacobsoni*

Selon le Conseil fédéral, un examen de la situation a montré que la varroase ne remplit pas les critères de la loi sur les épizooties. Dès lors, dans la nouvelle ordonnance fédérale sur les épizooties, du 27 juin 1995, l'acarien *Varroa Jacobsoni* est défini comme une « épizootie à surveiller » (art. 5), alors que la précédente ordonnance plaçait ce dangereux parasite des abeilles dans les « épizooties à combattre ».

Par cette modification, la lutte contre la varroase est désormais sous la responsabilité des apiculteurs.

Dans le but de lutter unanimement et efficacement contre ce parasite, la FVA s'engage à reprendre les tâches assumées jusqu'à maintenant par l'Etat. Cette année déjà, dans l'objectif de créer un fonds de roulement, lors de la livraison des produits par les inspecteurs régionaux, il sera remis à chacun une facture et un bulletin de versement. Ce nouveau mode de paiement annule et remplace le bordereau qui était transmis par les Recettes de district. La facturation des produits se fait sans bénéfice, mais doit couvrir les frais de fonctionnement.

Un projet de réglementation de la distribution des produits et de la gérance de la caisse par la FVA sera soumis aux délégués, lors de la prochaine assemblée.

Pour 1996, la situation est la suivante:

- le Service vétérinaire cantonal s'occupe encore du recensement des ruches, de la commande, de la distribution et de la récupération des produits (Apistan et acide formique);
- les produits sont payés par la Caisse cantonale d'assurance contre les pertes causées par les loques et l'acariose des abeilles.

Le comité de la FVA espère que cette procédure rassure et satisfasse tous les apiculteurs vaudois. Nous comptons sur vous pour l'avenir et la santé de nos abeilles.

Le Comité de la FVA

STATIONS DE FÉCONDATION

Association des stations de fécondation vaudoises

Avis à tous les fidèles apiculteurs, éleveurs, moniteurs... de **Vermeilley:** la mi-saison ou traditionnellement mi-été de notre station est fixée au **samedi 13 juillet** dès **18 h.** Invitation cordiale à tous! N'oubliez pas votre enthousiasme habituel et... vos ruchettes!

Pour le comité: ***Bz***